

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS A LA SEMAINE EUROPEENNE DE REDUCTION DES DECHETS 2014

Les inscriptions sont ouvertes !

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets aura lieu **du 22 au 30 novembre 2014.**

Les inscriptions se font dès aujourd'hui sur les sites internet de l'ADEME et de FNE :

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR LE SITE DE L'ADEME](#)

L'inscription de vos actions sur le site de l'ADEME est essentielle pour que :

- votre(vos) action(s) et le nom de votre association soient affichés sur le programme et le bilan officiels de la SERD 2014,

- vous puissiez commander les outils proposés par l'ADEME (hors outils FNE) : affiches de la SERD, guides grands publics, BD Mégapoubs, jeu de l'oie, etc.

IMPORTANT

Associations membres et affiliées : lors de votre inscription sur le site de l'ADEME, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir inscrire " - FNE " à la suite du nom de votre association, afin que nous puissions identifier les associations du mouvement FNE qui participent en vue du bilan FNE de la SERD 2014.

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR LE SITE DE FNE](#)

L'inscription de vos actions sur le site de FNE est importante pour que :

- (votre)vos action(s) et le nom de votre association apparaissent dans le programme des actions des associations du mouvement qui vous sera envoyé en amont de la prochaine édition ;

- vous puissiez commander les outils proposés par FNE (livrets, jeu de 7 familles, stop pub, exposition prévention...)

Pensez à vous inscrire avant le 7 novembre (date limite d'inscription) !

Soutien : accompagnement et atelier téléphonique « Comment mobiliser ? »

Si vous êtes en panne d'idées, plusieurs [fiches-action](#) sont disponibles sur le site FNE : chariots maxi mini déchets, stop pub, gaspillage alimentaire, etc. Vous pouvez aussi vous inspirer des [bilans d'actions](#) des années précédentes et consulter le site de FNE www.preventiondechets.fr et le site de l'ADEME <http://www.reduisonsnosdechets.fr>.

Pour un accompagnement personnalisé, vous pouvez contacter Anne du réseau Prévention et Gestion des Déchets ou bien Rachel du réseau Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature, toutes deux à l'adresse suivante : serd@fne.asso.fr.

Par ailleurs, un atelier téléphonique intitulé « **Comment mobiliser le public sur les actions menées l'occasion de la SERD ?** » se déroulera le mardi 7 octobre de 10h à 12h.

L'objectif de cet atelier est de :

- Partager les retours d'expérience positifs autour de la mobilisation du public : qu'est-ce qui marche ? Qu'est-ce qui ne marche pas ?
- Explorer différents outils de mobilisation : médias, lieux, partenaires, formes de mobilisation particulière, etc.

Si vous avez un retour d'expérience positif à partager, n'hésitez pas à nous le signaler !

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail à serd@fne.asso.fr.

Demande d'outils

Vous pourrez commander des outils FNE (livrets, jeu de 7 familles, stop pub, exposition prévention...), **lorsque vous remplirez le formulaire en ligne sur le site FNE pour vous inscrire.**

Quelques outils développés par des associations membres et affiliées de FNE sont également présentés [ici](#).

Si vous avez développé un outil de sensibilisation à la réduction des déchets et souhaitez le partager avec l'ensemble du mouvement, merci d'envoyer un mail à serd@fne.asso.fr avant le jeudi 25 septembre précisant :

- s'il peut être diffusé tel quel dans d'autres territoires ou si des éléments de contenu peuvent être repris puis adaptés,
- à quelles conditions (financières, juridiques), il peut être réutilisé

Demande de soutien financier

Vous pourrez également demander un soutien financier (50 à 200 euros maximum par action – montant global maximum de 800 euros) à FNE lors de votre inscription sur notre site.

NB : Le montant global du soutien financier est arbitré par un comité de sélection au sein de FNE en fonction de plusieurs critères : nombre d'actions, originalité, ampleur de l'action, etc. Le comité de sélection essaye de soutenir financièrement toutes les associations qui en ont fait la demande, c'est pourquoi les montants ne peuvent pas être déterminés en amont de la SERD. Le versement de ce soutien financier est conditionné par la remise d'un bilan des actions réalisées.

Nous comptons sur votre participation !

En 2013, **pas moins de 130 actions** ont été menées par 46 associations du mouvement FNE ! Voir le [bilan de la SERD 2013](#).

Nous comptons à nouveau sur votre implication en 2014 pour sensibiliser le plus grand nombre à la réduction des déchets !

Bien cordialement,

Anne Demange du réseau Prévention et Gestion des Déchets et Rachel Louiset du réseau ESEN

L'équipe SERD de FNE